

DEMANDE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Elèves externes et demi-pensionnaires subventionnés

A adresser au plus tard le 16 juillet 2019 pour l'obtention de la carte à la rentrée scolaire à l'adresse suivante :

Région Bourgogne-Franche-Comté Direction des Mobilités et des Infrastructures Service Transports Routiers Régionaux Unité Territoriale de la Nièvre CS 80004 58027 Nevers Cedex

Plus simple et plus rapide : l'inscription en ligne sur www.bourgognefranchecomte.fr à partir du 22 Mai 2019

Organisateur actuel : N° dossier :

Etablissement actuel :

NIEVRE

HORS DEPARTEMENT

SNCF

NOM de l'élève :

Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F

Adresse principale :

Code postal : Commune :

Représentant légal : Père Mère Famille d'accueil Tuteur légal Association

NOM :

Prénom : Date de naissance :

Adresse (si différente) :

Code postal : Commune :

N° téléphone portable pour alerte : E-mail :

Point de montée : Commune : Lieu-dit :

Distance directe entre le domicile et l'établissement scolaire : km

Adresse secondaire (si garde alternée, tuteur, famille d'accueil,...) :

NOM :

Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

N° téléphone portable pour alerte : E-mail :

Point de montée : Commune : Lieu-dit :

Distance directe entre le domicile et l'établissement scolaire : km

Nom établissement scolaire :

Code postal : Commune :

Qualité : Demi-pensionnaire Externe Interne *

Ecole maternelle	Ecole primaire	Collège	Lycée	Autre (précisez)
<input type="checkbox"/> Petite section <input type="checkbox"/> Moyenne section <input type="checkbox"/> Grande section	<input type="checkbox"/> CP <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CM2 <input type="checkbox"/> CE2	<input type="checkbox"/> Général <input type="checkbox"/> SEGPA <input type="checkbox"/> 6 ^e <input type="checkbox"/> 5 ^e <input type="checkbox"/> 6 ^e <input type="checkbox"/> 5 ^e <input type="checkbox"/> 4 ^e <input type="checkbox"/> 3 ^e <input type="checkbox"/> 4 ^e <input type="checkbox"/> 3 ^e	<input type="checkbox"/> Général/Techno <input type="checkbox"/> 2 nd e <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} <input type="checkbox"/> Terminale <input type="checkbox"/> Professionnel <input type="checkbox"/> CAP <input type="checkbox"/> BEP <input type="checkbox"/> Bac Pro <input type="checkbox"/> CFA	<input type="checkbox"/> Pré-apprenti <input type="checkbox"/> Apprenti <input type="checkbox"/> Post-Bac <input type="checkbox"/>

Pour les non ayants droit, ne pas joindre de paiement à cet imprimé. Vous recevrez à votre domicile un avis des sommes à payer par la Paierie Régionale.

* Les élèves internes et les élèves non ayants droit, sont admis sur les lignes existantes (hors lignes régulières de voyageurs ou SNCF) dans la limite des places disponibles et contre paiement d'une participation adaptée à leurs cas particuliers (se référer à la notice explicative et de tarification).

A compléter par le Représentant légal

Transport pour l'année scolaire 2019-2020 à compter du

En signant ce document, je certifie l'exactitude des renseignements et avoir pris connaissance des règles relatives à la sécurité et à la discipline, applicables sur le réseau MOBIGO de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Le règlement régional des transports scolaires est disponible dans son intégralité sur le site internet de la Région.

A, le

**Signature du Représentant légal
(obligatoire)**

La Région Bourgogne-Franche-Comté met en œuvre un traitement informatique de données à caractère personnel destiné à gérer les droits au transport scolaire, dans le cadre d'une mission de service public. Ce traitement permet le suivi de votre demande et de votre dossier après instruction.

Conformément à la réglementation en matière de prescription, votre demande est conservée pendant la durée de la scolarité ouvrant droit au service.

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition pour motifs légitimes ainsi que du droit de formuler des directives spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données post-mortem. Ces droits peuvent être exercés par voie postale (Région Bourgogne-Franche-Comté, Direction des mobilités du quotidien, 4 Square Castan CS 51857 25301 Besançon Cedex) ou par voie électronique (contact.mobilités@bourgognefranchecomte.fr)

Pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données en lui écrivant par voie postale (17 boulevard Trémouille - CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique (dpd@bourgognefranchecomte.fr).